

Service des personnels enseignants  
DPE 1  
Bureau de la mobilité

Affaire suivie par :  
Véronique Pezzulla  
Tél : 01 64 41 27 22  
Mél : [veronique.pezzulla@ac-creteil.fr](mailto:veronique.pezzulla@ac-creteil.fr)

20, quai Hippolyte Rossignol  
77 000 Melun  
[www.dsden77.ac-creteil.fr](http://www.dsden77.ac-creteil.fr)

Melun, le 21 mars 2022

Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
ayant des SEGPA, ULIS, Classes relais

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1<sup>er</sup> degré  
**(Pour attribution)**

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation  
nationale chargés d'une circonscription

Monsieur le responsable du site départemental de  
Seine-et-Marne de l'INSPE  
**(Pour information)**

## **ANNULE ET REMPLACE**

### **AFFICHAGE OBLIGATOIRE**

**OBJET: Appel à candidatures à profil hors mouvement pour les fonctions de chargés d'école - Rentrée scolaire 2022-2023**

**Postes vacants :**

- **Circonscription de Meaux Nord (1 poste) :**  
Ecole élémentaire publique de Cocherel
- **Circonscription de Montereau (2 postes) :**  
Ecole maternelle publique de Paroy  
Ecole élémentaire de Jaulnes
- **Circonscription de La Ferté (1 poste) :**  
Ecole élémentaire publique de La Haute Maison

**Postes susceptibles d'être vacants :**

- **Circonscription de Coulommiers (2 postes) :**  
Ecole élémentaire publique de St Barthélémy  
Ecole maternelle de Hondevilliers
- **Circonscription de Fontainebleau (1 poste) :**  
Ecole élémentaire publique de Amponville

- **Circonscription de Meaux Nord (1 poste) :**  
Ecole élémentaire de Chaton
- **Circonscription de Nemours (2 postes) :**  
Ecole élémentaire publique de la Madeleine sur Loing  
Ecole primaire de Remauville

MISSIONS : Se référer à la fiche métier n°24 (fiche jointe)

#### **I. Conditions et modalités de candidatures**

- **Conditions pour faire acte de candidature**

Etre enseignant du 1<sup>er</sup> degré

- **Modalités de candidatures**

Les candidats doivent faire parvenir leur candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à l'inspection de l'éducation nationale dont ils relèvent **avant le 1er avril 2022**.

Après avoir apposé son avis, l'inspecteur de l'éducation nationale transmettra la candidature à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-et-Marne – DPE 1 – à l'attention de Madame PEZZULLA – 20 quai Hippolyte Rossignol – 77010 MELUN Cedex **avant le 6 avril 2022**.

**Dans la mesure où un candidat souhaiterait faire acte sur plusieurs directions d'école, ses choix rangés par ordre de priorité devront être mentionnés sur sa lettre de motivation étant précisé que celui porté en rang n° 1 sera prioritaire.**

- **Entretien devant une commission**

Les candidats seront convoqués pour un entretien professionnel devant une commission chargée du recrutement qui se déroulera **courant avril 2022**.

#### **II. Classement des candidatures**

Au terme de chaque entretien, la commission émettra un avis motivé qui sera pris en compte pour la nomination. A l'issue de l'ensemble des entretiens, au regard des avis émis, les candidatures seront hiérarchisées. Dans le respect de ce classement et au regard des postes à pourvoir, les nominations seront prononcées. Dans tous les cas, l'adéquation entre les compétences du candidat au profil du poste sera privilégiée. L'avis émis par la commission chargée du recrutement porte uniquement sur les compétences, capacités ou attitudes attendues en raison de la spécificité du poste et ne préjuge en rien de la valeur professionnelle du candidat.

#### **III. Conditions de nomination**

Les candidats retenus seront nommés à titre définitif.

Pour le Recteur et par délégation,  
La Directrice académique des services de  
l'éducation nationale de la Seine-et-Marne,

  
Valérie DEBUCHY

*Fiche descriptive de poste à profil hors mouvement  
Fiche n°24*

**ENSEIGNANT(E)S CHARGE(E)S D'ECOLE**

**Profil du poste :**

L'enseignant(e) chargé(e) d'école est un(e) professeur(e)s des écoles qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale en charge d'une circonscription du 1<sup>er</sup> degré. L'enseignant(e) chargé(e) d'école est l'acteur unique du pilotage pédagogique. Son action s'inscrit en lien avec le projet d'école. Il assure les tâches administratives qui incombent à la fonction de tout directeur d'école et s'investit également dans un relationnel soutenu avec les partenaires de l'école : élus et parents d'élèves dont il est l'interlocuteur attentif.

En fonction des niveaux d'enseignements qui lui sont confiés, il participe au suivi des résultats des élèves, au travail inter-cycles (cycle1/cycle2) et/ou inter-degrés, notamment le cadre de la liaison école/collège, la réussite des différentes actions pédagogiques, l'analyse et l'utilisation des résultats des élèves aux évaluations nationales et internationales.

**Missions :**

- Le candidat maîtrisera les différentes compétences du directeur d'école décrites dans le référentiel métier des directeurs d'école, selon les trois axes de responsabilités : déontologiques et pédagogiques, relatives au fonctionnement de l'école ; les relations avec les parents et les partenaires de l'école qui sont la mairie et/ou l'EPCI, les parents d'élèves et leurs représentants ;
- Gagner en expertise dans le fonctionnement d'une classe multi-niveau. L'enseignant doit connaître et comprendre les enjeux de chaque niveau d'apprentissage, et plus il y a de niveaux, plus la tâche est complexe ;
- Organiser des temps d'autonomie et des apprentissages qui nécessitent une préparation en amont. Cette organisation pédagogique oblige à donner une grande place à l'élève dans son processus d'apprentissage. Il est nécessairement acteur. Il développe ainsi des capacités d'autonomie plus importantes ;
- Il aura une attention particulière et soutenue à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Le projet d'école, la mise en place d'un tableau de bord sont aussi un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite de tous les élèves.

**Compétences :**

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de :

- La diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, associatifs, ...) ;

Le candidat devra :

- Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école et prendre en compte les spécificités du territoire sur lequel l'école recrute ;
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction ;
- Maîtriser les outils de pilotage d'une unité éducative : diagnostic, analyse, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs, mise en projet, suivi et évaluation d'actions spécifiques ;
- Dans une perspective de justice sociale, percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial ainsi qu'aux liaisons entre les différents cycles, la liaison école/collège ;

- Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves ;
- Témoigner d'une capacité à s'engager dans la mise en œuvre volontariste d'actions ambitieuses en faveur de la réussite des élèves, relatives aux caractéristiques du public scolaire accueilli et des objectifs du socle commun de connaissances et de compétences ;
- Valoriser les actions de l'école et les résultats des élèves au regard des moyens engagés et de la plus-value attendue ;
- La disponibilité à l'égard des parents d'élèves est à l'échelle du nombre de familles ;
- Avoir des qualités de disponibilité, d'écoute et de communication ;
- Agir en fonctionnaire de l'Etat de façon éthique et responsable dans ses relations avec la municipalité et les collectivités territoriales.